

# ASSEMBLÉE NATIONALE

17 juin 2026

---

DROIT À L'AIDE À MOURIR - (N° 2915)

Commission	
Gouvernement	

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION**

N° 996

## AMENDEMENT

présenté par  
M. Sitzenstuhl

-----

### ARTICLE 6

À l'alinéa 17, substituer au mot :

« deux »

le mot :

« trente ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement de repli vise à apporter des garanties au texte.